



UNICEF SOS ENFANTS | Septembre 2023

Le visage changeant de la migration des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes

Une région différente des autres

Le visage changeant de la migration des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes

Une région différente des autres

Table des matières

I. Introduction	1
II. Modèles de déplacement	4
III. Problèmes sous-jacents	9
IV. Des voyages dangereux	15
V. Obstacles à l'accès aux services et à l'assistance	19
VI. L'UNICEF en action	21
VII. Appel à l'action pour les enfants en situation de déplacement	23



I. Introduction

L'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) sont le théâtre de l'une des crises d'enfants migrants les plus graves et les plus complexes au monde. Partout dans la région, des millions d'enfants et leurs familles ont abandonné leurs écoles, leurs amis et leurs communautés, et ont rejoint l'un des trois principaux mouvements migratoires mixtes ou des innombrables mouvements plus petits. Ces flux sont multidirectionnels et interconnectés, de nombreux pays pouvant être à la fois lieu d'origine, lieu de transit et lieu de destination. On observe par ailleurs que le phénomène de migration des enfants dans la région se transforme au rythme de l'évolution continue des dynamiques qui régissent les mouvements. La diversité des nationalités et des origines des enfants réfugiés et migrants dans la région ALC n'a jamais été aussi grande qu'au cours des dernières décennies.

Exception faite de l'année 2020 pendant laquelle de nombreuses restrictions frontalières ont été mises en place en raison de la COVID-19, le nombre d'enfants migrants ou demandeurs d'asile dans la région ALC n'a cessé d'augmenter au cours des 10 dernières années. Les flux d'enfants déplacés ont même atteint un niveau record en trois des principaux foyers régionaux de migration que sont la jungle du Darién entre la Colombie et le Panama, la frontière de la République bolivarienne du Venezuela, et le nord de l'Amérique centrale et du Mexique.

Les enfants traversent de nombreuses frontières, avec ou sans leurs parents ou tuteurs, en quête de meilleures opportunités et de protection. S'il est établi qu'il y a de plus en plus d'enfants migrants non accompagnés, le nombre d'enfants qui voyagent avec leur famille a augmenté proportionnellement plus. Les enfants de moins de 11 ans constituent aujourd'hui le groupe le plus important des enfants migrants, leur proportion atteignant 91 % en certains points de transit clés. Cette nouvelle réalité d'un nombre toujours plus grand de jeunes enfants en situation de déplacement pose des défis régionaux auxquels doivent s'adapter

«Quand je vois une personne qui pleure, je la console en lui donnant des tapes sur l'épaule et je lui dis que tout ira bien. Je lui dis qu'elle n'est pas seule, que je suis à ses côtés si elle a besoin de quoi que ce soit. C'est difficile. Chaque personne a sa propre histoire, plus ou moins douloureuse. Je me dis que si je ne suis plus capable de ressentir la douleur des autres, c'est que j'ai perdu mon humanité.»

Rosa, 28 ans, originaire du Honduras, mère de trois enfants

les politiques nationales de migration et les réponses humanitaires. L'élaboration et la mise en œuvre des solutions exigent plus que jamais des pouvoirs publics et des organisations humanitaires qu'ils privilégient l'intégrité de la cellule familiale, l'intérêt supérieur de l'enfant, l'identité légale et l'accès aux services vitaux.

Le nombre de personnes en situation de déplacement interne est bien plus élevé dans certains pays que celui des personnes cherchant à rejoindre un autre pays, ceci alors même que les migrations internationales au sein de la région ont fait l'objet d'une attention bien plus grande des autorités.

Les facteurs qui poussent un enfant ou une famille à se déplacer sont extrêmement variés. Certains fuient la violence, les persécutions politiques ou l'extrême pauvreté. D'autres sont en quête de meilleures opportunités et d'un meilleur avenir pour leurs enfants, ou souhaitent retrouver des membres de leur famille à l'étranger. À ces motifs s'ajoutent souvent d'autres contraintes engendrées par des conflits politiques, des événements climatiques ou des dysfonctionnements chroniques des institutions des États.

Faute de documents officiels, de moyens pour faire face au coût élevé de la migration légale ou d'une structure de parrainage dans le pays de destination, des millions de migrants et de demandeurs d'asile font le choix de la migration clandestine et doivent donc emprunter des routes peu sûres, parcourir de nombreuses zones dangereuses, et s'exposer à des maladies ainsi qu'à des actes de violence de la part de groupes criminels. Malgré tous leurs efforts et leurs sacrifices, ils risquent d'être appréhendés en cours de route, ou détenus à leur arrivée à destination avant d'être renvoyés de force dans leur pays d'origine ou dans le dernier pays par lequel ils ont transité.

Les enfants et les familles en situation de déplacement doivent souvent prendre des risques supplémentaires

pour faciliter leur voyage. Ils font notamment appel à des passeurs (contrebandiers d'êtres humains que l'on surnomme « coyotes ») qu'ils payent pour éviter d'être repérés par les autorités ou pour traverser des territoires difficiles. Les familles de migrants pauvres se voient ainsi généralement contraintes, pour financer leur voyage, de vendre le peu de biens qu'elles possèdent ou en empruntant des sommes importantes. Les enfants réfugiés ou migrants peuvent également, au cours de leur voyage, être forcés à travailler pour payer les passeurs ou les commissions d'autres intermédiaires, et s'exposent par conséquent aux risques d'exploitation et d'abus.

Divers facteurs peuvent déterminer l'expérience des enfants en situation de déplacement, qu'ils soient réfugiés ou migrants, parmi lesquels figurent les politiques publiques et les cadres juridiques des pays de transit et de destination, les pratiques de gestion des frontières, les risques et la durée du voyage, les personnes avec lesquelles ils voyagent, la discrimination et la xénophobie, ainsi que les ressources et le soutien disponibles.

Les enfants réfugiés ou migrants dans la région sont également confrontés à des obstacles qui les privent des services essentiels dans les pays de transit et de destination. Dans le même temps, de nombreuses

communautés d'accueil s'efforcent de répondre aux besoins des migrants et des populations nationales en matière de services et de protection, ce qui accroît la pression sur les ressources et la cohésion sociale.

La diversité des origines et le caractère interconnecté des mouvements migratoires et de réfugiés actuels sont évidents dans plusieurs « points chauds clés ». La jungle du Darién, une étroite bande de terre qui se situe entre la Colombie et l'isthme de Panama et qui relie l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, offre une perspective sur la diversité de ces mouvements. S'étendant au maximum sur 160 kilomètres, la jungle du Darién ne dispose pas de route praticable (la Panaméricaine, qui relie l'Argentine à l'Alaska sur 48 000 kilomètres, ne traverse pas ce territoire). Le Darién est un environnement hostile, formé de jungles denses, de rivières rapides, de collines escarpées et de vastes marécages où l'on s'enfonce jusqu'aux genoux dans la boue. C'est l'habitat de serpents venimeux, de fourmis de feu et de jaguars. Des centaines de milliers de migrants considèrent pourtant que c'est le seul chemin possible pour les conduire vers le nord.

Il existe plusieurs autres « points chauds » qui offrent des exemples de migration multidirectionnelle et

interconnectée ; les mouvements des Haïtiens vers l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord et les récents retours en Haïti en sont une illustration. Le Salvador, le Honduras, le Guatemala et le Mexique sont des pays d'origine, de transit et de destination, et la Colombie, le Pérou et l'Équateur sont des pays de destination pour les Vénézuéliens et des pays d'origine et de transit pour ceux qui traversent la jungle du Darién.

Ce rapport « SOS Enfants » analyse la dynamique changeante de la migration des enfants dans la région ALC à travers le prisme de trois mouvements migratoires et de réfugiés clés, à savoir celui que l'on observe au nord de l'Amérique centrale et au Mexique, celui qui touche Haïti et celui qui concerne la République bolivarienne du Venezuela. Les chapitres suivants de ce document fourniront une vue d'ensemble des facteurs qui poussent les enfants à migrer, des risques et des difficultés auxquels ils sont confrontés, ainsi que des mesures et des politiques visant à garantir leur sécurité et leur bien-être.

Un plus grand nombre d'enfants en situation de déplacement dans la région ALC

Les enfants représentent 13 % de la population migrante mondiale, mais 25 % des personnes en déplacement dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes. En 2021, les enfants comptaient pour environ 26 % des personnes déplacées de force dans les Amériques.

Au cours des dernières années, le nombre global et la proportion d'enfants et de familles composant ces mouvements migratoires ont augmenté de façon continue, ce qui ressort tout particulièrement si l'on compare la situation actuelle à celle d'il y a cinq ans, lorsque la plupart des migrants étaient des adultes masculins célibataires à la recherche d'opportunités d'emploi.

Les principaux mouvements migratoires des enfants, et la migration au sens large, se concentrent dans les mouvements du nord de l'Amérique centrale et du Mexique, dans ceux des Haïtiens depuis Haïti et entre les autres pays de la région, et dans ceux des migrants de République bolivarienne du Venezuela, qui s'établissent, pour la plupart, dans d'autres pays de la région. En Amérique du Sud, les enfants représentent environ 42 % des migrants vénézuéliens. Des déplacements de personnes moins importants, mais néanmoins significatifs, peuvent également être

observés à l'intérieur de la région, notamment ceux qui impliquent des migrants en provenance de Cuba et du Nicaragua, ceux qui se développent à l'intérieur et hors des pays andins de l'État plurinational de Bolivie, du Chili, de l'Équateur et du Pérou, ainsi que ceux des migrants et des réfugiés arrivant d'Afrique et d'Asie.

Le nombre d'enfants migrants qui traversent la jungle périlleuse du Darién, entre la Colombie et le Panama, ne cesse d'augmenter depuis 2021, année au cours de laquelle près de 133 000 personnes en route vers le Panama, dont plus de 29 000 enfants, ont été recensées dans cette zone. Cela représente près de cinq fois plus d'enfants que le nombre cumulé de ceux qui ont été enregistrés au cours des quatre années précédentes. En 2022, le nombre de personnes ayant traversé la jungle a presque doublé : 250 000 personnes, dont environ 40 000 enfants, parmi lesquels plus de 600 étaient non accompagnés, ont été dénombrées. Plus de 40 000 enfants ont traversé la jungle du Darién au cours des six premiers mois de l'année 2023, ce qui constitue déjà un record annuel.

Dans le même temps, le nombre d'enfants réfugiés ou migrants appréhendés à la frontière sud des États-Unis a également augmenté. Les autorités douanières et responsables de la protection des frontières des États-Unis ont enregistré plus de 149 000 enfants au cours de l'année fiscale 2021, soit d'octobre 2020 à septembre 2021, et plus de 155 000 au cours de l'année fiscale 2022. Au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2023, plus de 83 000 enfants ont déjà été enregistrés.

Si le nombre d'enfants réfugiés ou migrants ne cesse d'augmenter, l'analyse de leur origine fait également apparaître une plus grande diversité de nationalités. Les données disponibles montrent ainsi que, au cours des deux dernières années, des migrants de plus de 70 nationalités différentes, originaires de pays aussi lointains que l'Afrique et l'Asie, ont traversé la jungle du Darién, entre la Colombie et le Panama, vers des pays situés plus au nord. En 2021, environ 40 % des personnes appréhendées à la frontière sud-ouest des États-Unis étaient originaires des Caraïbes et des pays d'Amérique centrale, les autres venant de pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie. Cette proportion a augmenté et a atteint 75 % au cours de l'année fiscale 2022, et est de 62 % à ce stade de l'année fiscale 2023. Les données indiquent clairement que les migrants et les réfugiés touchés par des crises et des privations dans d'autres parties du monde se rendent dans la région ALC en quête de sécurité et d'assistance, ou dans l'espoir de parvenir au Mexique, aux États-Unis ou au Canada.



© UNICEF/UN0304110/Arcos
Colombie, 2019

II. Modèles de déplacement

Principaux mouvements migratoires mixtes dans la région ALC



Au cours de ces dix dernières années, le Mexique et les pays du nord de l'Amérique centrale, le Salvador, le Guatemala et le Honduras, ont connu des cycles de mouvements migratoires mixtes de grande ampleur. Chaque année, des centaines de milliers de migrants et de demandeurs d'asile, dont une proportion de plus en plus importante d'enfants et de familles, se déplacent entre ces pays en direction des États-Unis et du Canada. La plupart d'entre eux sont obligés d'emprunter des routes de migration clandestines et dangereuses. Les mouvements de migration clandestine, les politiques d'immigration plus restrictives et les retours forcés d'une partie des migrants expliquent pourquoi les quatre pays précités sont à la fois des pays d'origine, de transit et de destination.

À l'instar d'autres mouvements migratoires dans la région, les mouvements importants de personnes à l'intérieur et à l'extérieur du nord de l'Amérique centrale et du Mexique sont en grande partie liés aux conditions qui y prévalent. Dans de nombreuses communautés, la violence des gangs, le crime organisé, l'extorsion et l'accès limité à l'éducation et à des services sociaux de qualité sont devenus des caractéristiques normales de la vie quotidienne. Les enfants et les familles doivent également faire face à une pauvreté endémique liée à des inégalités structurelles croissantes. Le fait qu'un enfant n'ait pas accès à l'éducation parce que l'école se trouve loin de chez lui souligne une défaillance structurelle du

système éducatif susceptible de conduire à un état de pauvreté qui persistera tout au long de la vie.

Selon les estimations, entre 2014 et 2022, plus de 2 millions de personnes du Salvador, du Guatemala et du Honduras ont émigré, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région des pays du nord de l'Amérique centrale. Entre les années fiscales 2018 et 2021, ce sont en moyenne 377 000 migrants qui ont quitté ces pays chaque année, la majorité s'étant dirigée vers les États-Unis. Au cours de l'année fiscale 2022, les autorités douanières et de protection des frontières des États-Unis ont déclaré avoir intercepté à la frontière sud plus de 541 000 ressortissants des pays du nord de l'Amérique centrale, dont plus de 140 000 personnes voyageant en famille et 114 585 enfants non accompagnés.

Le nombre de migrants mexicains, de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de demandeurs d'asile, y compris des enfants, qui essaient d'entrer aux États-Unis a également augmenté chaque année depuis 2020. Au cours de l'année fiscale 2021, les douanes et la patrouille frontalière des États-Unis ont intercepté plus de 655 000 migrants mexicains, réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont plus de 29 000 personnes voyageant en famille et près de 26 000 enfants non accompagnés. Au cours de l'année fiscale 2022, ces nombres ont augmenté pour atteindre respectivement 808 000, près de 40 000 et près de 28 000. Selon le Secrétaire à l'Intérieur mexicain, près de 30 000 enfants de nationalité mexicaine ont été expulsés des États-Unis en 2022, près de 20 000 d'entre eux étant des enfants non accompagnés.

Pour de nombreux migrants et demandeurs d'asile en provenance du nord de l'Amérique centrale et du Mexique, le voyage vers les États-Unis se conclut par un échec. Lorsqu'ils sont interceptés par les autorités, ils sont reconduits vers leur pays d'origine ou vers le dernier pays de transit. Les enfants et les familles qui sont renvoyés de force dans leur pays d'origine sans bénéficier d'une protection adéquate s'exposent à la stigmatisation et à l'exclusion sociale et économique. Ils risquent en outre de se retrouver dans une situation comparable à celle qu'ils tentaient de fuir, voire dans une situation encore plus mauvaise, et d'être victimes d'un manque d'opportunités économiques, de la pauvreté et de la violence. Cette situation se traduit par un mouvement migratoire mixte cyclique, de nombreuses personnes renvoyées de force tentant à nouveau d'émigrer pour échapper à des conditions plus difficiles qu'avant ou pour retrouver des membres de leur famille à l'étranger.

Selon l'Initiative d'information sur les migrations dans le Triangle Nord de l'OIM, ce sont plus de 197 000 migrants et réfugiés qui, en 2022, ont été renvoyés de force depuis les États-Unis et le Mexique vers leur pays d'origine du nord de l'Amérique centrale. Parmi eux, près de 36 000 enfants et plus de 41 000 femmes. Cette même année, les services de l'immigration mexicains ont renvoyé de force 9 192 enfants dans leur pays d'origine, 71 % d'entre eux étant des enfants non accompagnés et 85 % ayant la nationalité hondurienne ou guatémaltèque.

Le Costa Rica, qui compte une population de 5,2 millions d'habitants, est un pays de destination important pour les réfugiés et les migrants en quête de meilleures opportunités économiques ou désireux de retrouver des membres de leur famille. La plupart d'entre eux sont originaires du Nicaragua, mais beaucoup viennent aussi d'autres pays d'Amérique centrale. Selon les données de la Direction générale des migrations (DGME), 384 894 Nicaraguayens étaient enregistrés comme résidant au Costa Rica en 2021, des estimations fixant à environ 200 000 le nombre de leurs concitoyens vivant dans le pays en situation irrégulière.

Les enfants et adolescents réfugiés et migrants, ainsi que leurs familles, font partie des groupes les plus vulnérables du pays. Parmi les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés figurent les maladies infectieuses, l'insécurité, la violence sexuelle et sexiste, la xénophobie et la discrimination, les brimades à l'école, le retard scolaire, le manque d'accès à la protection sociale et aux services publics, le manque de logements et la précarité économique.

Le mouvement de personnes d'Haïti vers d'autres pays des Amériques est l'un des mouvements migratoires les plus importants dans la région depuis plus d'une décennie. De nombreuses raisons expliquent ce phénomène. Le pays est en proie à une crise socioéconomique persistante, à une instabilité politique chronique (dont la cause la plus récente est l'assassinat du président et le report des élections), à la violence endémique des gangs, à une grave insécurité alimentaire et à la réapparition du choléra. Les conditions humanitaires sur le terrain sont désastreuses et l'UNICEF estime que plus de 3 millions d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire.

Le manque de données ventilées et d'informations sur les enfants nés de parents haïtiens à l'étranger et dans la région ne permet malheureusement pas de connaître avec précision le nombre de migrants et de réfugiés haïtiens, et en particulier celui des enfants en situation de déplacement dans la région ALC. Toutefois, selon des

chiffres disponibles pour l'année 2020, il y avait alors plus de 870 000 migrants et réfugiés en provenance d'Haïti dans d'autres pays de la région, dont près de 500 000 en République dominicaine, 237 000 au Chili et 33 000 au Brésil. En outre, plus de 252 000 descendants d'Haïtiens sont nés en République dominicaine.

Des données plus récentes du Panama et des États-Unis montrent que le mouvement des Haïtiens dans la région a perduré et s'est même intensifié au cours des deux dernières années. Les autorités douanières et de protection des frontières des États-Unis ont intercepté plus de 47 000 migrants et réfugiés haïtiens à la frontière sud du pays au cours de l'année fiscale 2021, dont 92 enfants non accompagnés, et près de 54 000 au cours de l'année fiscale 2022, dont 283 enfants non accompagnés. À ce stade de l'année fiscale 2023, les États-Unis ont déjà intercepté 40 000 migrants de plus.

À l'instar des migrants et des demandeurs d'asile en provenance du nord de l'Amérique centrale et du Mexique, les Haïtiens sont également renvoyés de force en Haïti. Parmi eux, de nombreux enfants ayant des nationalités différentes du fait de leur naissance à l'étranger de parents

haïtiens. C'est ainsi que, selon Human Rights Watch, les États-Unis ont renvoyé de force en Haïti, entre septembre 2021 et février 2022, 2 300 enfants nés à l'étranger, et pour la plupart au Chili, de parents haïtiens.

Entre les mois de janvier et novembre 2022, au moins 21 987 migrants haïtiens, demandeurs d'asile et sans-papiers (personnes d'ascendance haïtienne ou dominicaine ayant perdu leur nationalité), dont plus de 8 000 enfants et femmes, ont été renvoyés de force en Haïti depuis les États-Unis et d'autres pays et territoires des Caraïbes. Au cours de cette même année 2022, environ 171 000 étrangers sans papiers ont été expulsés de République dominicaine, la plupart étant de nationalité haïtienne. Au cours des six premiers mois de 2023, 110 000 personnes d'origine haïtienne ont été renvoyées de force de République dominicaine. Le Centre d'observation de l'immigration et du développement social dans les Caraïbes (OBMICA) a noté que le cadre juridique dominicain est conforme au principe de non-détention des enfants et adolescents migrants, mais que les pratiques en vigueur ont rendu ce cadre juridique inefficace, causant des préjudices particulièrement graves aux femmes enceintes,



© UNICEF/UN0782475/Kelly
Mexique, 2022

Convergence des mouvements migratoires mixtes

Les mouvements migratoires mixtes désignent des flux de personnes qui suivent les mêmes itinéraires de migration et utilisent les mêmes moyens de transport, mais dont les profils démographiques, les besoins, le statut migratoire et les motivations diffèrent.

Dans la région ALC, ces mouvements, y compris ceux qui impliquent des enfants, convergent et interagissent d'une manière nouvelle et dynamique. Nulle part ailleurs cela n'est plus évident que dans la jungle du Darién, entre la Colombie et le Panama. 250 000 migrants ont traversé la jungle du Darién en 2022, dont 40 000 enfants, et déjà plus de 196 000 migrants ont traversé la jungle entre les mois de janvier et juin 2023, dont plus de 40 000 enfants.

Le chapitre suivant reviendra plus en détail sur les raisons fondamentales à l'origine de l'augmentation massive du nombre de personnes, y compris des enfants et des familles, qui traversent la jungle du Darién. Dans une première approche, on peut dire qu'il y a plus de migrants et de demandeurs d'asile souhaitant se rendre en Amérique du Nord, mais moins d'itinéraires pour y parvenir, qu'ils soient réguliers ou non. Quant aux migrants venant de l'extérieur de la région ALC, il est plus facile pour eux d'arriver par voie aérienne ou maritime aux ports d'entrée des pays d'Amérique du Sud où les conditions pour obtenir un visa sont moins restrictives. Ils peuvent ensuite se rendre par voie terrestre en Colombie, puis traverser le bouchon du Darién pour poursuivre leur voyage vers le nord. Bien que la plupart des migrants qui traversent la jungle du Darién soient originaires de pays de la région ALC, près de 26 000 d'entre eux, en 2022, étaient originaires de pays d'Afrique et d'Asie, dont plus de 4 000 venaient d'Inde, 2 200 d'Afghanistan et plus de 1 000 du Bangladesh, du Cameroun, du Népal, du Sénégal et de la Somalie.

La plupart des migrants qui parviennent jusqu'à la partie panaméenne de la jungle du Darién ont l'intention de continuer leur progression vers le nord dans l'espoir d'atteindre les États-Unis. Au fur et à mesure que les migrants avancent en Amérique centrale, ils rejoignent le flux des migrants en provenance des pays de la région. Si cette jonction n'est pas spécifiquement recherchée, il arrive que des groupes se forment ponctuellement et constituent ce qu'il est convenu d'appeler des caravanes de migrants, rassemblements qui peuvent compter jusqu'à 12 000 personnes. Les différents flux sont par

aux enfants et aux adolescents, ainsi qu'à d'autres personnes vulnérables, lors de la procédure d'expulsion.

Compte tenu de la crise humanitaire qui sévit dans le pays et des violences auxquelles les personnes déplacées se retrouvent confrontées, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) ont attiré l'attention sur les risques liés au renvoi forcé des migrants, des demandeurs d'asile et des sans-papiers vers Haïti. Les agences des Nations Unies, dont l'UNICEF et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, ont fait part de leurs profondes inquiétudes concernant les expulsions massives d'Haïtiens sans évaluation appropriée des besoins de protection de chaque individu, en particulier de ceux des enfants et des femmes. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, Volker Türk, a averti en novembre 2022 que « les violations systématiques des droits humains en Haïti ne permettent pas actuellement le retour sûr, digne et durable des Haïtiens dans le pays ».

En plus de ces mouvements qui existent déjà de longue date, les mouvements de migrants en provenance de République bolivarienne du Venezuela se sont amplifiés au cours des dernières années. On estime selon les sources que, depuis 2015, de 5 à 7 millions de migrants et de réfugiés ont quitté ce pays, la plupart d'entre eux s'étant installés dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, principalement en Colombie, au Pérou, en Équateur, au Chili et au Brésil.

Ce mouvement, que l'on observe surtout depuis 2015, a été provoqué par huit années de difficultés économiques, de tensions politiques intérieures et de mesures coercitives unilatérales, qui ont eu des conséquences dévastatrices pour les enfants et les familles du pays. L'UNICEF estime que, dans l'ensemble du pays, 3,8 millions d'enfants ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire.

Jusqu'en 2018, la plupart des migrants et réfugiés vénézuéliens se sont installés dans la région, tandis qu'un nombre relativement faible d'entre eux parvenait à la frontière sud des États-Unis. Cette situation a commencé à changer en 2020 et 2021, car les conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, notamment la xénophobie et la contraction économique, étaient telles qu'il était plus difficile pour les migrants vénézuéliens de subvenir à leurs besoins dans les pays d'accueil d'Amérique latine et des Caraïbes. Le nombre de Vénézuéliens traversant la jungle du Darién dans l'espoir d'atteindre les États-Unis était supérieur à 150 000, soit 50 fois plus qu'en 2021 et 2022.

ailleurs susceptibles de converger vers des points clés tels que les postes-frontières et les centres d'accueil ou de détention de migrants.

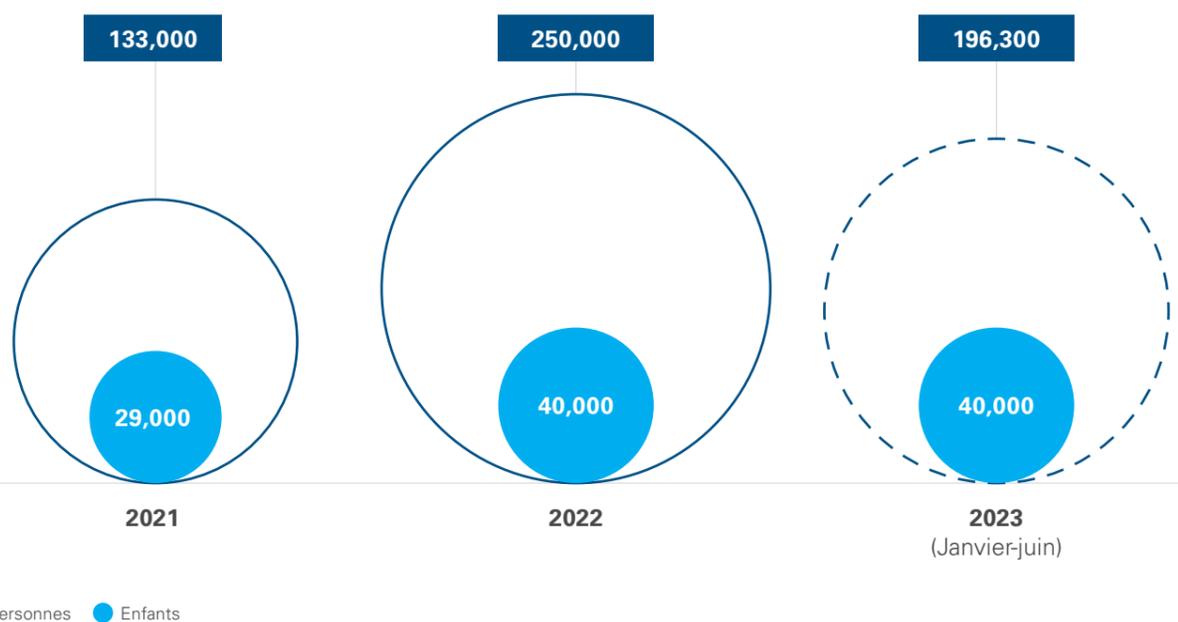
Les données des autorités douanières et de protection des frontières des États-Unis montrent aussi que la diversité des migrants qui arrivent à la frontière sud du pays s'est considérablement accrue au cours des deux dernières années. Les données rendent également clairement compte de la convergence de plusieurs mouvements migratoires mixtes. Au cours de l'année fiscale 2021, les autorités douanières et de protection des frontières des États-Unis ont intercepté à la frontière sud-ouest du pays plus de 28 000 migrants, dont près de 17 000 personnes voyageant en famille, en provenance de pays situés en dehors de la région ALC. Ces chiffres ont respectivement augmenté pour atteindre plus de 130 000 et plus de 59 000 en 2022. Si on ajoute ces chiffres aux migrants et demandeurs d'asile interceptés en provenance des pays de l'ALC, on obtient un total de plus de 1,7 million de personnes interceptées, dont près de 480 000 personnes voyageant en famille et plus de 146 000 enfants non accompagnés pour l'année fiscale 2021, et de

2,37 millions de personnes interceptées pendant l'année fiscale 2022, dont plus de 560 000 personnes voyageant en famille et plus de 152 000 enfants non accompagnés. À ce stade de l'année fiscale 2023, les autorités douanières et la patrouille frontalière des États-Unis ont intercepté plus de 150 000 migrants en provenance de l'extérieur de la région ALC, dont plus de 49 000 personnes voyageant en famille.

L'année 2022, année du début de la guerre en Ukraine, a également été marquée par une augmentation significative du nombre de migrants et de demandeurs d'asile originaire de ce pays à la frontière sud des États-Unis, ce qui souligne comment les événements qui surviennent dans le monde, y compris au-delà de la région ALC, affectent les mouvements migratoires régionaux des enfants et des familles. Au cours de l'année fiscale 2022, plus de 25 000 Ukrainiens sont arrivés à la frontière sud des États-Unis, dont près de 16 000 personnes voyageant en famille. Il convient toutefois de noter que, dans de nombreux cas, les migrants et demandeurs d'asile ukrainiens ne sont pas entrés dans la région par le sud, mais sont arrivés directement d'Europe au Mexique par avion.

Plus d'enfants en situation de déplacement

Enfants traversant la jungle du Darién



Source : Migración Panamá, Service national d'immigration du Panama, https://www.migracion.gob.pa/images/img2023/pdf/IRREGULARES_%20POR_DARI%C3%89N_JUNIO_2023.pdf

III. Problèmes sous-jacents

Dans la région ALC, les problèmes sous-jacents des mouvements migratoires mixtes à grande échelle et les raisons qui poussent les migrants à se déplacer sont très divers. Des millions d'enfants et de familles de la région sont poussés à quitter leur foyer et leur communauté à cause des difficultés auxquelles ils doivent faire face dans leur pays d'origine. Parmi ces difficultés figurent des facteurs socioéconomiques tels que la pauvreté généralisée, des perspectives de moyens de subsistance limitées, les inégalités structurelles, l'insécurité alimentaire et les obstacles à l'accès aux services essentiels. Les familles peuvent également être incitées à migrer pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants, en particulier celles qui n'ont accès ni aux services de santé ni à ceux de l'éducation. D'autres quittent leur pays et demandent l'asile pour fuir la violence domestique ou sexiste, la violence des gangs ou encore la violence politique, et plus généralement pour trouver la sécurité. Les catastrophes causées par des événements tels que les ouragans et les tremblements de terre ont également provoqué d'importants déplacements internes dans la région. On a pu observer par ailleurs que, souvent, les changements climatiques et la pandémie de COVID-19 ont agi comme des incitations supplémentaires au départ.

Inégalités structurelles et économiques

À des degrés divers, les inégalités structurelles et économiques sont endémiques dans les pays d'origine de chacun de ces mouvements migratoires. Les moyens d'existence sont limités, ce qui signifie que les familles ont du mal à satisfaire leurs besoins. Ces inégalités structurelles peuvent empêcher les familles d'accéder aux services essentiels, y compris à ceux qui sont plus spécifiquement destinés aux enfants.

Avec près de 60 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. Selon l'indice de développement humain de 2021, le pays est classé 163^e sur 191. Des millions de personnes et de familles luttent pour s'en sortir et se procurer des aliments nutritifs. D'après l'analyse la plus récente du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (mars 2023), environ 4,9 millions de personnes en Haïti souffrent d'un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë. Une enquête nutritionnelle menée cette année révèle en outre que la malnutrition infantile est un phénomène qui s'aggrave. Plus de 115 600 enfants risquent de souffrir d'émaciation sévère en 2023.

Les pays du nord de l'Amérique centrale, à savoir le Salvador, le Guatemala et le Honduras, figurent également parmi les plus pauvres de l'hémisphère occidental. En 2019, le taux de pauvreté au Guatemala et au Honduras était supérieur à 50 %, tandis que celui du Salvador était de l'ordre de 23 %. Les possibilités de trouver dans ces pays un emploi dans le secteur formel sont limitées, ce qui oblige de nombreuses personnes à subvenir à leurs besoins avec le peu qu'elles parviennent à gagner dans des activités professionnelles du secteur informel et non réglementé.

Parallèlement, les enfants de République bolivarienne du Venezuela sont privés des services essentiels, et l'accès à ces services, en particulier pour les plus vulnérables d'entre eux, ne pourra être garanti que si les ressources et les capacités institutionnelles sont renforcées. Cette situation est particulièrement problématique pour les familles qui essaient de s'assurer une alimentation de qualité et diversifiée. Selon les estimations actuelles, près de 23 % de la population du pays est sous-alimentée et 1,8 million de jeunes filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans souffrent d'anémie.

L'accès aux services

Plusieurs indicateurs mettent en relief les conséquences directes qu'ont les hauts niveaux de pauvreté et d'inégalité structurelle sur les enfants, parmi lesquels l'accès insuffisant à une nutrition adéquate, aux soins de santé, à l'eau, à l'assainissement, à la protection et à l'éducation.

Les familles qui vivent en situation de pauvreté dans les pays du nord de l'Amérique centrale ne sont pas toujours en mesure d'envoyer leurs enfants à l'école. Et celles qui y parviennent ne peuvent souvent leur offrir qu'un enseignement de qualité médiocre dans des établissements qui manquent de ressources et dont les enseignants n'ont pas eu accès à une formation adéquate. Le taux d'achèvement des études secondaires de deuxième cycle n'est que de 35 % au Salvador, de 26 % au Guatemala et de 33 % au Honduras. Sans un enseignement de qualité, les enfants ont moins de chances de trouver un emploi à l'âge adulte, ce qui perpétue le cercle vicieux des inégalités.

Alors que la République bolivarienne du Venezuela connaît des pénuries d'électricité généralisées, trois quarts des foyers du pays n'ont qu'un accès irrégulier aux services d'alimentation en eau, 5,5 % de la population en étant même complètement privée. De même, l'accès des enfants aux soins de santé et à l'éducation s'est fortement dégradé. La contraction de l'économie a entravé les investissements publics, pourtant indispensables, dans les infrastructures et les ressources médicales et éducatives. Des milliers de professionnels de la santé et du secteur de l'éducation ont par ailleurs quitté le pays, ce qui compromet la qualité des services qui ont pu être maintenus.

Haïti est confronté à de graves pénuries de carburant qui ont un impact significatif sur le fonctionnement de certains services de base tels que l'accès à l'eau et à l'électricité. Alors que 45 % des foyers n'ont pas accès à une alimentation de base en eau potable, cette situation est également préjudiciable au bon fonctionnement des hôpitaux et des centres de santé. Cela crée des conditions dont les conséquences pourraient être catastrophiques dans le contexte d'épidémie de choléra qui sévit actuellement.



© UNICEF/UN0839129/Elías
Pérou, 2023

Violence

Dans le nord de l'Amérique centrale et dans certaines parties du Mexique, l'accès insuffisant à une éducation de qualité et les moyens de subsistance limités pourraient avoir une incidence sur les niveaux élevés de violence armée. Les conflits qu'ont connus le Salvador et le Guatemala se sont traduits par l'affaiblissement et la corruptibilité des institutions étatiques, et expliquent par ailleurs qu'une population importante d'hommes sans emploi ait accès à des armes. Des milliers d'individus appartenant à des gangs et qui étaient en prison aux États-Unis ont en outre été expulsés vers le nord de l'Amérique centrale en 1996. Des gangs se sont ainsi reformés dans cette région, les plus importants étant *Mara Salvatrucha 13 (MS-13)* et le *18th Street Gang (Barrio 18)*. Ils ont étendu leur influence dans toute la zone sans que la police ou les forces de sécurité de l'État n'interviennent véritablement contre eux. La violence des gangs s'exerce le plus souvent en toute impunité en raison des défaillances des enquêtes criminelles et du système judiciaire.

Les gangs ont pris le contrôle de nombreuses communautés de ces pays et leurs activités sont financées par le rançonnement et le trafic de drogue. Ils ont recours à la violence, dans les faits ou à travers des menaces, pour soumettre les populations et ainsi défendre leur territoire, et pour empêcher les gangs rivaux d'entrer dans les zones qu'ils contrôlent. Les familles qui vivent dans ces zones subissent violences et extorsions. Si certains enfants sont recrutés de force par les gangs, d'autres font le choix de les rejoindre parce qu'ils considèrent que c'est le seul moyen d'assurer leur protection. Les menaces et le harcèlement auxquels se livrent les gangs ont également poussé des milliers d'enfants de la région à quitter l'école.

Alors qu'ils ne sont pas en guerre, les pays du nord de l'Amérique centrale et le Mexique comptent parmi les pays les plus violents au monde. Le taux d'homicides en 2021 était de 38 pour 100 000 habitants au Honduras, 28 pour 100 000 au Mexique, 18 pour 100 000 au Salvador et 20 pour 100 000 au Guatemala.

Le Mexique est tout particulièrement frappé par la violence des cartels de la drogue et d'autres groupes criminels organisés. Dans tout le pays, les municipalités touchées par le crime organisé affichent les taux d'homicides d'enfants et d'adolescents les

plus élevés. Selon les données de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI), les municipalités ayant enregistré en 2021 le plus grand nombre d'homicides d'enfants et d'adolescents étaient Fresnillo dans l'État de Zacatecas, Juarez dans l'État de Chihuahua, Celaya, León et Irapuato dans l'État de Guanajuato, et Zamora dans l'État de Michoacan. Le taux national d'homicides d'enfants au Mexique est de 3,64 pour 100 000.

La violence criminelle a provoqué le déplacement de 29 000 personnes en 2021 et de 9 200 en 2022, plus de 90 % des personnes déplacées provenant des États du Chiapas, du Michoacan et de Zacatecas. Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne, 386 000 personnes vivant au Mexique étaient en situation de déplacement à cause des conflits et de la violence à la fin de l'année 2022.

Parallèlement, on a pu assister en Haïti, au cours des deux dernières années, à une recrudescence de la violence des gangs et des manifestations violentes qui ont parfois paralysé la capitale et d'autres zones urbaines. Les institutions publiques ont été gravement affaiblies, certaines pouvant à peine fonctionner à cause de la violence et de l'instabilité politique.

Selon une analyse du service de recherche du Congrès, des gangs armés puissants contrôlent environ 60 % de Port-au-Prince. Les principales voies de communication au nord et au sud de la capitale sont parfois impossibles à emprunter en raison de la violence qu'ils déclenchent, ce qui empêche en particulier les organisations humanitaires d'atteindre les populations dans le besoin. Près de 165 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays à cause de la violence, et beaucoup d'entre elles ont dû se réfugier dans des familles d'accueil dont les ressources limitées devront désormais couvrir des besoins plus importants.

Indépendamment du fait que la violence les prive de l'accès aux services essentiels de santé et d'éducation, les enfants sont également directement menacés, en particulier par la violence sexuelle. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a rapporté que « des enfants âgés d'à peine 10 ans et des femmes âgées ont été soumis à des viols collectifs pendant des heures devant leurs parents ou leurs enfants par plus d'une demi-douzaine d'éléments armés, alors que l'explosion de violence des gangs ravage Port-au-Prince ».

« Échapper à une mort certaine » : l'histoire d'une famille qui fuit l'extorsion et la violence des gangs

Tapachula, Mexique – Rosa, 28 ans, mère de trois enfants, est assise avec son mari, Miguel, 34 ans, sur un banc dans l'arrière-cour d'un abri pour migrants à Tapachula, Chiapas, dans le sud du Mexique. Leur plus jeune enfant, Sophia, 8 ans, est blottie entre eux.

Rosa entoure sa fille de son bras, lui caresse la main et joue avec ses cheveux. Rosa parle lentement et doucement, refulant ses larmes alors qu'elle se souvient de la façon dont leur vie à San Pedro Sula, au Honduras, a été brisée.

Lundi 22 août 2022, un jour ordinaire pour beaucoup, mais que cette famille n'oubliera jamais. **« Après ce jour, je peux vous dire que ma vie est devenue un cauchemar »**, raconte Rosa. Pendant des années, les parents ont été contraints de payer, au gang qui contrôlait leur quartier, une « taxe » hebdomadaire pour leurs deux petits commerces, un magasin de vêtements et un stand de tortillas. Le montant de cette taxe ne cessait d'augmenter et la famille s'est retrouvée ruinée.

L'extorsion est partout, explique Rosa. **« Peu importe où vous êtes, si vous avez une entreprise, si vous voulez lancer un projet, vous devez payer. »**

Quand le jour du paiement est arrivé, Rosa et Miguel, qui avaient pourtant rassemblé tout l'argent qu'ils possédaient, n'ont pas pu payer la totalité de la somme. Ils ont alors été soumis à des menaces plus fortes : si la famille ne payait pas tout ce qu'elle devait, il y aurait des actes de vandalisme et de violence, voire des assassinats.

Terrifiée et sans ressources pour payer ou déménager avec toute la famille, Rosa s'est enfuie avec son plus jeune enfant quelques nuits plus tard, le vendredi 26 août. Les autres membres de la famille se sont cachés.

Après quatre jours de marche et de voyage en bus, pratiquement sans nourriture ni eau, Rosa et Sophia sont arrivées à Tapachula, au Mexique, dans un centre d'accueil pour migrants qui était surpeuplé et où les rapports étaient très tendus.

Mais les menaces de mort ont continué et elle recevait des appels et des SMS qui indiquaient que le gang savait où elle se trouvait et ce qu'elle faisait. **« Nous te retrouverons, même si tu te caches sous une pierre. Nous contrôlons le Mexique aussi. »**, disait une voix au téléphone.

Quelques jours plus tard, Miguel a rejoint Rosa et Sophia à Tapachula. Ce faisant, il laissait leurs deux enfants adolescents ainsi que la mère âgée de Rosa dans la clandestinité. La famille a le cœur brisé, mais affirme qu'elle a **« échappé à une mort certaine »**.

Les deux parents s'occupent des personnes qui partagent leur refuge. **« Je suis contente de savoir que je peux aider les autres... Quand je vois une personne qui pleure, je la console en lui donnant des tapes sur l'épaule et je lui dis que tout ira bien. Je lui dis qu'elle n'est pas seule, que je suis à ses côtés si elle a besoin de quoi que ce soit. C'est difficile. Chaque personne a sa propre histoire, plus ou moins douloureuse. Je me dis que si je ne suis plus capable de ressentir la douleur des autres, c'est que j'ai perdu mon humanité. »**

Miguel et Rosa se sont engagés dans une procédure de demande d'asile au Mexique et prévoient de partir vers le Nord, aussi loin que possible du gang qu'ils fuient. Ils espèrent que leur famille pourra de nouveau être réunie, et construire un avenir plus sûr et plus heureux.

Sophia a porté un petit sac à dos rose tout au long de son voyage du Honduras au Mexique. Il contient des objets importants, comme son passeport, son certificat de naissance et ses médicaments, et elle le porte aussi à l'intérieur du refuge. Comme le font beaucoup d'autres enfants dans le monde, elle y met aussi les devoirs qu'elle doit faire pour le lendemain.

Catastrophes et changement climatique

Au cours des dernières années, des phénomènes météorologiques extrêmes dus en partie au changement climatique ont dévasté certaines régions du nord de l'Amérique centrale. Pendant le mois de novembre 2020, en l'espace de deux semaines, les ouragans Eta et Iota ont violemment frappé l'Amérique centrale, provoquant des destructions massives et affectant près de 10 millions de personnes. Le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua ont été particulièrement touchés. Plus de 5 millions de personnes, dont près de 2 millions d'enfants, ont eu besoin d'une aide humanitaire. Environ 1,5 million de personnes ont été déplacées, dont 937 000 au Honduras, 339 000 au Guatemala et 232 000 au Nicaragua. Les familles rurales et pauvres représentent une grande partie des victimes le plus durement frappées, en particulier celles dont les moyens de subsistance reposaient sur l'agriculture. Aux 700 000 hectares de cultures dévastées se sont ajoutées des pertes de bétail et des destructions d'infrastructures agricoles, ce qui a entraîné une insécurité alimentaire et un manque de revenus pour les personnes les plus vulnérables.

Au nord de l'Amérique centrale se trouve par ailleurs ce qu'il est convenu d'appeler le « corridor sec ». Cette zone de 1 600 kilomètres de long et de 100 à 400 kilomètres de large couvre 44 % du territoire formé par le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua, et compte 11,5 millions d'habitants vivant dans des zones rurales. La région subit une insécurité alimentaire croissante due à des périodes prolongées de sécheresse (liées à El Niño) suivies d'épisodes de pluies intenses et de tempêtes (liées au changement climatique). La succession répétée de ces événements météorologiques a un effet extrêmement préjudiciable sur la capacité de production agricole de la région.

Les catastrophes et phénomènes météorologiques extrêmes rendent certaines régions du nord de l'Amérique centrale de plus en plus difficilement habitables et poussent les familles à migrer à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays.

De la même manière, Haïti a subi des catastrophes depuis plus de dix ans : tremblements de terre et ouragans ont contribué à l'exode de la population. Le séisme catastrophique de 2010, d'une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter, a coûté la vie à plus de 222 000 habitants et a provoqué le déplacement de 1,3 million de personnes à l'intérieur du pays. Il a

également dévasté les infrastructures de la région de Port-au-Prince, aggravant une situation économique déjà désastreuse. Dans les années qui ont suivi et jusqu'en 2018 environ, des dizaines de milliers d'Haïtiens se sont installés dans d'autres pays de la région. La plupart ont rejoint le Brésil, qui offrait des visas humanitaires et la possibilité de travailler pour la Coupe du monde de 2014 et les Jeux olympiques d'été de 2016, ainsi que le Chili, qui n'exigeait pas de visa d'entrée pour les Haïtiens avant 2018.

Des catastrophes plus récentes ont frappé Haïti et ont donné lieu à une nouvelle vague de déplacements et de migration, notamment l'ouragan Matthew en 2016 et le tremblement de terre de magnitude 7,2 en 2021.

COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu de graves conséquences socioéconomiques sur les enfants et les familles de la région ALC. Elle a également conduit à l'amplification des déplacements d'enfants et d'adultes dans les trois principaux foyers régionaux de migration mixte. Les effets négatifs de la pandémie sur les économies et les opportunités de subsistance constituent l'une des causes principales de ce phénomène.

De nombreuses personnes ayant perdu leur moyen de subsistance à cause du confinement et de la récession économique ont préféré partir à la recherche d'un emploi. Parallèlement, ceux qui avaient déjà un statut de travailleur migrant (en particulier dans le secteur informel) ont souvent été les premiers à perdre leur emploi lorsque les entreprises ont cherché à réduire leurs coûts pour faire face à l'intensification des mesures de confinement. Conjuguée à la montée de la xénophobie (les migrants étant tenus pour responsables de la propagation du virus) et au renforcement des contrôles aux frontières dans le cadre des mesures de santé publique, cette situation a entraîné une augmentation des migrations et des retours forcés, y compris des enfants. Au cours de l'année fiscale 2020, les autorités douanières et de protection des frontières des États-Unis ont ainsi intercepté 15 687 enfants non accompagnés en provenance du Salvador, du Guatemala et du Honduras. Ce chiffre a fortement augmenté et s'est élevé à plus de 114 000 au cours des années fiscales 2021 et 2022, conséquence de l'aggravation des conséquences socioéconomiques de la pandémie.

De même, entre les mois de mars et de novembre 2020, plus de 200 000 Haïtiens et personnes d'ascendance haïtienne ont quitté la République dominicaine pour retourner en Haïti à cause de la dégradation des conditions socioéconomiques et de la xénophobie, corollaires de l'arrêt forcé de l'activité économique imposé par le gouvernement. De nombreux migrants haïtiens qui s'étaient installés au Brésil et au Chili pendant les années qui ont suivi le tremblement de terre de 2010 ont commencé à migrer vers le nord pour les mêmes raisons, et on a pu observer que des enfants nés de migrants haïtiens au Brésil, au Chili ou ailleurs ont été renvoyés en Haïti au cours de ces déplacements, alors même qu'ils ne possédaient pas la nationalité haïtienne. Selon un rapport du New York Times, la plupart des 133 000 migrants, dont près de 30 000 enfants, qui ont traversé la jungle du Darién en 2021 étaient « des

Haïtiens qui s'étaient installés en Amérique du Sud pendant une période économique plus favorable, mais qui ont été parmi les premiers à perdre leur emploi et leur maison lorsque la pandémie a frappé ».

Des milliers de migrants vénézuéliens, en particulier dans les pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes, ont également vu leurs moyens de subsistance disparaître à cause de la pandémie et de ses effets sur les économies. Nombre d'entre eux ont aussi, dans certaines communautés, été victimes de discrimination et accusés d'être à l'origine de la propagation de la maladie. Cela a poussé des milliers de migrants à repartir et beaucoup sont retournés en République bolivarienne du Venezuela. Entre les mois de mars et de septembre 2020, près de 130 000 Vénézuéliens, dont 32 500 enfants, sont rentrés dans leur pays.



© UNICEF/UN0839068/Elías
Pérou, 2023

IV. Des voyages dangereux

Chaque jour, dans la région ALC, les migrants et les réfugiés qui n'ont qu'un accès limité à des routes de migration sûres et régulières s'engagent sur des routes clandestines périlleuses. Aussi pénible que soit la vie dans les communautés d'origine, le voyage migratoire peut exposer ces personnes à des risques plus élevés et à des privations encore plus éprouvantes.

La plupart des migrants et des demandeurs d'asile de la région qui empruntent des routes de migration clandestines sont issus de foyers et de communautés pauvres et vulnérables. Ils n'ont généralement pas les documents nécessaires pour entrer dans les pays de transit ou de destination, et ne disposent pas de ressources financières pour faciliter leur voyage et assurer leur sécurité. Ils n'ont souvent d'autre choix que d'utiliser le bus, le bateau, voire de se déplacer à pied, et doivent franchir les frontières à des points d'entrée non officiels.

Les risques physiques le long de ces routes clandestines sont innombrables, en particulier pour les enfants migrants. Sur la seule année dernière, au moins 92 enfants migrants sont morts ou ont été portés

disparus alors qu'ils traversaient la région ALC. Ce chiffre est le plus élevé depuis 2014. Ces risques sont aggravés par l'absence quasi totale d'accès aux services essentiels, tels que les soins de santé, une alimentation saine, l'eau potable, l'assainissement et la protection dont les enfants ont besoin pour garantir leur bien-être.

Les enfants réfugiés et migrants en provenance de République bolivarienne du Venezuela déclarent par exemple avoir marché pendant des jours, voire des semaines, pour arriver dans un pays voisin. Ils entreprennent très souvent leur voyage avec des quantités de nourriture insuffisantes et n'ont pas d'accès approprié à l'eau potable, à un abri et à l'assainissement.

Comme évoqué plus haut, la traversée de la jungle du Darién est parsemée de dangers naturels qui menacent les jeunes enfants. L'UNICEF a récemment signalé que « les enfants risquent également de contracter la diarrhée, des maladies respiratoires, de souffrir de déshydratation due au manque absolu d'eau potable, d'être exposés aux maladies transmises par les



© UNICEF/UN0747598
Guatemala, 2022

insectes et aux attaques d'animaux sauvages ». L'OIM rapporte que, depuis 2014, au moins 315 migrants, dont 43 enfants, sont morts ou ont été portés disparus alors qu'ils traversaient la jungle du Darién. Ceux qui essaient d'arriver à la frontière sud des États-Unis sont quant à eux confrontés aux dangers des montagnes, des déserts et des rivières, et nombreux sont ceux qui se lancent dans un dangereux voyage à bord du train *La Bestia*. Beaucoup de migrants ont été blessés ou sont morts en tentant de monter ou voyager dans ce train, aussi connu sous le nom de « train de la mort ». Depuis 2014, au moins 127 enfants migrants sont morts en essayant de franchir la frontière sud des États-Unis.

Il existe également plusieurs routes migratoires maritimes clandestines à destination et à l'intérieur des Caraïbes. Parmi ces routes figurent les traversées au départ de la République bolivarienne du Venezuela vers les îles des Caraïbes, de la République dominicaine et Haïti vers Porto Rico, de Cuba vers la Floride, et enfin d'Haïti vers la région ALC et les États-Unis. Ces traversées sont souvent effectuées à bord d'embarcations qui ne sont pas en état de naviguer, et les passagers courent le risque de chavirer et de se noyer. Depuis 2014, au moins 987 migrants, dont au moins 40 enfants, sont morts ou ont été portés disparus sur ces routes.

Violence, exploitation et abus

Les migrants et les réfugiés sont également exposés à la violence, à l'exploitation et aux abus tout au long de l'une ou l'autre des routes migratoires mixtes, et les enfants et les femmes séparés ou non accompagnés sont tout particulièrement des proies faciles pour les trafiquants, les criminels, les bandes organisées, les forces de sécurité et les autres personnes cherchant à les exploiter, et susceptibles de les blesser, voire de les tuer, surtout lorsqu'ils se déplacent seuls ou en petits groupes. Depuis 2014, au moins 383 migrants traversant la région sont morts victimes de la violence. Les décès de migrants n'étant souvent pas enregistrés, le chiffre réel est probablement beaucoup plus élevé.

De nombreux migrants vénézuéliens entrent en Colombie par des points d'entrée non officiels contrôlés par des groupes armés qui exigent le paiement d'une « taxe » pour la franchir. Entre les années 2020 et 2022, les deux tiers des Vénézuéliens qui sont entrés

en Colombie ont utilisé ces points d'entrée clandestins suite à la fermeture des frontières liée à l'épidémie de COVID-19. Selon certains rapports, les groupes qui contrôlent ces points d'entrée frappent, violent et tuent les migrants qui ne peuvent pas payer. Les enfants non accompagnés et séparés qui se déplacent dans des zones où sévissent des groupes armés, de part et d'autre de la frontière, courent un risque accru d'être recrutés de force et exploités sexuellement.

Dans la jungle du Darién, l'UNICEF a constaté que « les familles de migrants et de réfugiés avec enfants sont particulièrement exposées à la violence (car ce sont des cibles faciles), y compris à la violence physique et sexuelle, à la traite et à l'extorsion de la part de gangs criminels pendant la traversée » de cette zone. De plus en plus d'adolescentes et de femmes sont victimes d'agressions sexuelles dans la jungle du Darién.

De nombreux rapports font état de gangs et de cartels de la drogue qui, plus au nord, extorquent de l'argent aux migrants, en particulier lorsqu'ils traversent le Mexique. On sait que ces organisations criminelles exploitent les enfants migrants et réfugiés pour les faire travailler ou les prostituer, et qu'elles les utilisent comme passeurs de drogue pour leurs activités illicites de contrebande. Selon un rapport de 2021 de l'Institut national de santé publique et de l'Université nationale autonome, près de 30 % des migrants qui traversent le Mexique ont subi des violences physiques, psychologiques ou sexuelles pendant leur transit. Les victimes ayant besoin de soins de santé et de soutien n'y ont souvent pas accès, soit parce que ces services leur sont refusés, soit parce qu'ils ne souhaitent pas s'identifier comme migrants ou réfugiés lorsqu'ils contactent les forces de l'ordre ou les prestataires de soins.

Les migrants en situation irrégulière courent également un risque très élevé d'être appréhendés et détenus par la police ou d'autres autorités au cours de leur voyage. La détention et la séparation des familles sont des expériences traumatisantes qui exposent les enfants à l'exploitation et aux abus, et qui peuvent créer un stress toxique. De nombreuses études ont démontré que ce stress nuit au développement à long terme des enfants et que les conséquences de ces traumatismes peuvent se faire sentir longtemps après qu'ils ont été infligés. L'exposition durable à des situations traumatisantes telles que la détention des enfants et la séparation des familles peut en effet entraîner une libération prolongée de cortisol, l'hormone du stress, qui nuit aux fonctions cérébrales.

Soutenons les rêves des enfants migrants qui traversent l'Altiplano pour atteindre le Chili

Chaque jour, 150 migrants traversent à pied le plateau andin et parcourent les sentiers de montagne pour arriver au Chili. La plupart d'entre eux sont originaires de République bolivarienne du Venezuela. Le Chili accueille déjà 450 000 Vénézuéliens, dont plus de la moitié sont des femmes, des enfants et des adolescents. Les Vénézuéliens arrivent au Chili après un voyage de 4 700 kilomètres à travers l'Amérique du Sud qui les expose à de nombreux dangers. La plupart d'entre eux effectuent la dernière partie à pied, en n'ayant accès ni à de l'eau, ni à de la nourriture, ni à un abri.

À Colchane, à la frontière nord du pays, le gouvernement chilien a installé un camp provisoire où les migrants peuvent passer la nuit, manger, se laver et reprendre des forces avant de poursuivre leur route. Dans le centre de premier accueil qui se trouve à l'intérieur de ce camp, l'UNICEF et ses partenaires offrent un soutien humanitaire aux enfants et aux adolescents.

« L'eau sur le sentier était tellement froide, elle était glacée [...]. Nous avons jeté tous nos vêtements pour essayer de sauver ma fille », se souvient Jennifer Montilla, 32 ans, qui a du mal à marcher en raison de son état de grossesse avancée.

Accompagnée de trois de ses enfants, elle a quitté sa ville natale de Barinas (République bolivarienne du Venezuela) au début de l'année 2021, pour finalement, un an plus tard, parcourir les sentiers andins qui conduisent de l'État plurinational de Bolivie au Chili. La famille a traversé les marécages à pied, de nuit, pour ne pas être vue par la police.

Mais en traversant cette région froide, Yannelis, la fille de 13 ans de Jennifer, a failli mourir d'hypothermie. Alertée par ses cris désespérés, la police s'est empressée de porter secours à la jeune fille en l'emmenant au centre d'accueil provisoire de Colchane. Dans ce centre administré par le gouvernement, la famille a reçu des soins de santé, un toit et de la nourriture pour deux jours. Elle a ensuite été transférée en bus vers le centre provisoire de Lobito, un refuge situé dans la ville portuaire d'Iquique, dans la région de Tarapacá, à environ 270 kilomètres de la frontière que la famille a donc réussi à franchir avec peine.

Attaché à protéger les droits des enfants et des adolescents en situation de vulnérabilité dans le nord du Chili (où l'entrée des migrants a augmenté de manière exponentielle), l'UNICEF veille à ce que son soutien et la réponse de l'État chilien soient bien coordonnés.

L'organisation assure, avec d'autres agences partenaires, l'acheminement de nourriture, d'abris et de produits d'hygiène. Elle fournit également un soutien psychosocial, oriente les migrants vers les réseaux publics de santé et d'éducation, et apporte son concours à l'élaboration d'un plan de migration pour les familles.

L'UNICEF et ses partenaires soutiennent les dispositifs temporaires et les centres de premier accueil pour les migrants qui ont parcouru de longues distances, et ont traversé déserts et montagnes avant d'atteindre le Chili. C'est un voyage risqué auquel beaucoup ne survivent pas. Durant leur migration et après leur arrivée, les enfants et les adolescents ont des besoins urgents tels que l'accès à un soutien psychosocial, à la protection, à la santé, à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.

V. Obstacles à l'accès aux services et à l'assistance

Chaque enfant a droit à une identité légale, à des soins médicaux de qualité, à une alimentation nutritive, à de l'eau salubre, à l'éducation et à la sécurité, indépendamment de son statut juridique, de sa nationalité ou de sa citoyenneté. Pourtant, dans toute la région ALC, les enfants migrants et réfugiés se heurtent souvent à des obstacles difficilement surmontables pour accéder aux services dont ils ont besoin pour assurer leur bien-être. Nombre d'entre eux n'ont accès ni à l'éducation, ni à des soins médicaux appropriés, ni à une protection, que ce soit pendant leur déplacement, ou une fois arrivés à destination. Ils ont parfois du mal à se sentir chez eux dans leur nouvelle communauté, surtout s'ils doivent apprendre une nouvelle langue ou s'adapter à une culture différente. Ces difficultés peuvent avoir des conséquences physiques et psychosociales à long terme, et empêcher les enfants de développer pleinement leur potentiel.

Dans une grande partie de la région, la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve les services essentiels destinés aux enfants, réduisant encore davantage l'accès qu'y ont les enfants migrants. Des milliers de familles de migrants ont perdu leur principale source de revenus au cours de la pandémie, ce qui a limité leur capacité à subvenir à l'ensemble de leurs besoins et s'est parfois traduit par leur expulsion. En continuant à exacerber la xénophobie et la discrimination auxquelles les enfants

migrants et déplacés, ainsi que leur famille, étaient déjà confrontés, la désinformation sur la propagation du COVID-19 rend leur situation encore plus compliquée.

Ainsi, les familles vénézuéliennes migrantes et réfugiées se trouvant en Colombie ont fait part de niveaux d'insécurité alimentaire nettement plus élevés que ceux de leurs communautés d'accueil. Des évaluations des besoins ont également montré que les familles vénézuéliennes présentes dans ce pays ont un accès réduit à des sources d'eau améliorées, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité. Selon une étude réalisée en 2022, 24 % des enfants vénézuéliens âgés de 6 à 11 ans et près de 40 % de ceux âgés de 12 à 17 ans n'allaient pas à l'école.

Des études récentes ont révélé des résultats similaires pour les familles de migrants haïtiens vivant en République dominicaine. Nombre d'entre elles ou leurs descendants vivent en dessous du seuil de pauvreté et ont un accès extrêmement limité à l'identification légale et aux permis officiels. Cela réduit leur accès aux services essentiels, aux prestations sociales et à un logement décent, et les empêche en particulier de se présenter à l'examen de fin d'études secondaires. On a pu observer par ailleurs que les enfants dont les parents ont été rapatriés en Haïti étaient plus exposés au risque de traite à des fins de travail forcé dans le secteur agricole.



© UNICEF/UN0652380/Vera-Lisperguer/AFP-Services
Chili, 2022



© UNICEF/UN0847751/Souza
Brésil, 2022

Les enfants autochtones

Alors que tous les enfants réfugiés et migrants sont susceptibles d'avoir un accès limité aux services pendant leur voyage ou lorsqu'ils arrivent à destination, certains groupes sont particulièrement vulnérables. C'est le cas des enfants handicapés, des enfants identifiés comme LGBTQI+ et des enfants issus de communautés autochtones. Il existe déjà des données significatives sur les enfants migrants issus des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes, mais des recherches approfondies sont nécessaires pour prendre en compte de manière adéquate les risques et les désavantages des enfants immigrés handicapés ou LGBTQI+.

De nombreuses études ont montré que les enfants des peuples autochtones avaient un accès insuffisant aux services de protection, tant dans les pays de transit que dans les pays d'accueil. Certains enfants autochtones du Guatemala, par exemple, ont été forcés de travailler alors qu'ils traversaient le Mexique. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a également signalé des cas de jeunes filles autochtones contraintes à la servitude domestique pendant leur déplacement migratoire. D'autres études ont montré que les enfants autochtones migrants et réfugiés étaient plus exposés au risque de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

Plus au sud, les enfants autochtones sont surreprésentés dans la population des réfugiés et des migrants qui ont quitté clandestinement la République bolivarienne du Venezuela, et un grand nombre d'entre eux se sont rendus au Brésil, en Colombie, en Guyane et à Trinité-et-Tobago. À l'exception de ceux qui ont rejoint Trinité-et-Tobago, la majorité des migrants autochtones s'est installée dans des zones rurales isolées, proches de la frontière vénézuélienne, où ils n'ont qu'un accès très limité aux services essentiels, et notamment aux soins de santé et à l'assainissement. Les conditions d'alimentation de bon nombre de ces communautés sont inadéquates, ce qui expose les enfants à la malnutrition.

Près de 9 000 réfugiés et migrants autochtones originaires de République bolivarienne du Venezuela vivent actuellement au Brésil, près de la moitié d'entre eux étant des enfants. L'OIM a déclaré qu'à peine 20 % des enfants Warao vénézuéliens (le plus grand groupe de migrants autochtones sur le sol brésilien) étaient scolarisés, soit la moitié environ du taux de scolarisation

moyen des migrants vénézuéliens non autochtones. Cela pourrait être dû au manque de services éducatifs dans les zones rurales et au manque d'établissements, de matériel et de professionnels formés pour garantir une approche multiculturelle et multilingue de l'éducation, adaptée aux enfants autochtones.

Réfugiés et migrants expulsés

Il arrive que les enfants migrants et demandeurs d'asile, ainsi que leurs familles, soient renvoyés de force vers leur pays d'origine ou celui de leurs parents par les autorités des pays de transit et de destination. Dans de nombreux cas, ces décisions ne sont pas prises dans l'intérêt des migrants, ni en particulier en vertu de l'intérêt supérieur des enfants. Ceux qui sont renvoyés de force sont souvent soumis à encore plus de privations et à un accès plus limité aux services qu'avant le début de leur parcours migratoire.

Les migrants renvoyés de force dans leur pays d'origine sont souvent criblés de dettes et dans l'impossibilité de récupérer l'argent qu'ils ont dépensé pour leur voyage. Après avoir tout vendu et emprunté de l'argent pour financer leur voyage, ils se retrouvent sans rien à leur retour. Ces difficultés financières peuvent priver les enfants et les familles d'un toit ou des ressources nécessaires pour payer les produits de première nécessité tels que les aliments, les soins de santé et les frais de scolarité.

Les adultes rapatriés sont parfois stigmatisés et n'obtiennent pas d'emploi parce qu'ils ont échoué dans leur tentative de migration. Les enfants subissent les conséquences de cette stigmatisation puisqu'elle les empêche d'aller à l'école ou de participer à des activités communautaires. La situation des enfants rapatriés qui ont effectué leur scolarité dans un autre pays, ou qui sont nés et ont grandi à l'étranger, peut être extrêmement difficile ; ils doivent en effet s'adapter à un environnement socioéconomique et culturel complètement différent de celui qui leur est familier, sans aucun soutien en matière de santé mentale et de bien-être.

Dans certains cas, il peut être dangereux pour les enfants et les familles de migrants et de réfugiés de retourner dans leur communauté d'origine, car ils peuvent devoir faire face à des violences.

VI. L'UNICEF en action



© UNICEF/UN0776119/Mendez
Colombie, 2022

Indépendamment des raisons qui les poussent à quitter leur pays d'origine, de leur statut migratoire ou légal, les enfants en situation de déplacement et leurs familles ont des droits, notamment celui d'être protégés et d'avoir accès en toute sécurité aux services essentiels, et celui de ne pas, à nouveau, devenir des victimes. L'UNICEF est présent sur le terrain dans toute la région ALC, aux côtés des pouvoirs publics et de partenaires, pour apporter aux enfants migrants, réfugiés et déplacés l'aide et le soutien dont ils ont besoin pour survivre. Cela inclut l'assistance pour accéder aux services d'éducation, de santé et de protection de l'enfance, tant dans les pays de transit que dans les pays d'accueil.

En 2022, grâce aux contributions des donateurs, l'UNICEF et ses partenaires ont pu aider près de 5,2 millions d'enfants migrants à bénéficier d'un ensemble de services vitaux, et notamment de soins de santé primaires, de vaccins, de services de nutrition, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, d'un soutien psychosocial, de soins alternatifs, de services de protection et de justice, et de l'assistance à la réunification des familles.

L'UNICEF continue, en 2023, d'assurer aux enfants et aux familles un accès aux services essentiels tout

au long de leur parcours migratoire, ainsi que des interventions intégrées pour faciliter leur accès à l'éducation, à la santé et aux services de protection dans les communautés d'accueil. Ce qui suit présente quelques exemples du travail de l'UNICEF.

Pour aider les enfants et les jeunes de la région ALC à briser le cercle vicieux de l'inégalité et à pallier les désavantages qui les pénalisent, l'UNICEF et ses partenaires soutiennent les autorités gouvernementales et les prestataires de services qui s'efforcent d'améliorer l'accès aux services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé, surtout en faveur des personnes les plus vulnérables.

- Les bureaux régionaux de l'UNICEF participent à diverses initiatives visant à mesurer et à combattre la pauvreté multidimensionnelle des enfants, à renforcer les investissements publics en leur faveur et à mettre au point des mesures de protection sociale adaptées à leurs besoins spécifiques. Ils fournissent en outre un soutien technique aux gouvernements afin d'améliorer la portée et l'efficacité des programmes de transferts monétaires conditionnels, programmes qui visent à réduire la pauvreté et à faciliter l'accès des enfants et des femmes aux différents services, leur épargnant ainsi la perspective d'être contraints de migrer.
- L'UNICEF a également développé des outils permettant d'identifier les enfants non scolarisés et de soutenir leur réinsertion scolaire grâce à des programmes plus souples et adaptables, ainsi qu'à d'autres mesures. Ces efforts aident les enfants et les familles à faire face aux barrières financières, telles que les frais de scolarité et les coûts connexes, ainsi qu'aux menaces de violence qui émanent des gangs à l'intérieur et autour des écoles.
- L'UNICEF collabore par ailleurs avec les systèmes éducatifs nationaux, élabore du matériel pédagogique, dispense des formations et sensibilise la population à la lutte contre la discrimination à l'égard des enfants réfugiés et migrants.

- L'UNICEF soutient des initiatives destinées à fournir aux enfants migrants une identité légale afin qu'ils puissent accéder plus facilement aux services essentiels.
- L'UNICEF contribue en outre au développement des capacités nationales en vue d'améliorer l'accès aux services, de prévenir la violence et d'y répondre, de renforcer les systèmes judiciaires et de créer des opportunités en matière d'éducation et de moyens de subsistance pour les enfants et les familles vulnérables.

L'UNICEF et ses partenaires offrent un soutien ciblé pour aider les systèmes nationaux et locaux de protection de l'enfance dans la région ALC à prévenir, détecter et protéger les enfants de la violence.

- L'UNICEF collabore avec les autorités municipales, les organisations confessionnelles, les communautés et les écoles pour réduire la violence en créant des espaces sûrs et en favorisant le développement d'activités de loisirs, d'éducation et de formation professionnelle.
- En collaboration avec ses partenaires, l'UNICEF fournit également un soutien psychosocial et d'autres formes d'assistance aux enfants et aux familles touchées par la violence, qu'elle soit le fait de gangs ou qu'elle ait d'autres causes, et par des problèmes de santé mentale liés à l'expérience de la migration.
- Les initiatives de changement social et comportemental soutenues par l'UNICEF créent des mécanismes permettant de connaître et de comprendre les besoins des enfants et des familles pendant leur parcours migratoire. Des principes de communication sont mis en place sur cette base, qui fournissent, par le biais de différents médias et plateformes, des informations pertinentes importantes de nature à prévenir et à réduire les risques existants, et à promouvoir la prise en charge et la protection. Il s'agit par exemple de numéros de téléphone d'assistance, d'informations sur la localisation de centres de santé et d'abris pouvant être utilisés pour se protéger de la violence, et de conseils pour se protéger des maladies. La plateforme U-Report (Iniciativa Uniendo Voces) est un outil d'assistance très utile pour les enfants migrants de la région et leurs familles.
- L'UNICEF a joué un rôle essentiel pour renforcer les systèmes régionaux de protection de l'enfance

afin de mieux identifier les enfants touchés par différentes formes de violence, et de les orienter pour qu'ils aient accès à des soins alternatifs, à un soutien psychosocial, à des conseils familiaux et à d'autres services nécessaires. L'UNICEF collabore également avec les services judiciaires nationaux afin d'améliorer les mesures de protection des enfants victimes de violence et de réduire l'impunité des auteurs de crimes contre les enfants.

- L'UNICEF soutient les initiatives visant à fournir aux enfants en situation de déplacement des documents d'identité légaux, ceci afin de les protéger contre la violence, l'exploitation et la traite des êtres humains sous toutes ses formes, et de faciliter l'accès aux services essentiels.
- Les bureaux régionaux de l'UNICEF s'efforcent d'améliorer les conditions de prise en charge temporaire des enfants en situation de déplacement et de développer les dispositifs de prise en charge familiale.

L'UNICEF et ses partenaires soutiennent les politiques des pouvoirs publics et offrent des services pour aider les enfants et les familles de l'ALC qui sont confrontés à des difficultés, à l'exploitation et, dans certains cas, à des dangers mortels pendant leur voyage de migration clandestine.

- Des programmes de l'UNICEF s'efforcent de renforcer la protection consulaire des enfants migrants et réfugiés, y compris de ceux qui sont appréhendés ou détenus au cours de leur parcours migratoire. Ces programmes ont permis de mettre au point des techniques d'entretien adaptées aux enfants pour que les fonctionnaires consulaires puissent détecter les besoins de protection des enfants et leur donner des informations sur leurs droits et les options qui s'offrent à eux. L'UNICEF a travaillé avec les bureaux consulaires pour s'assurer qu'ils sont aussi en mesure d'apporter un soutien psychosocial.
- L'UNICEF collabore avec les centres d'accueil le long des routes migratoires de la région afin de fournir des outils et une formation sur les « premiers secours » psychosociaux adaptés aux enfants migrants et réfugiés, y compris du matériel répondant spécifiquement à leurs besoins, l'objectif étant d'éviter les risques et, le cas échéant, de savoir où trouver de l'aide. Dans les pays d'origine, les programmes de l'UNICEF sensibilisent la population locale aux risques de la migration clandestine et à son impact sur les enfants, les familles et les communautés.

VII. Appel à l'action pour les enfants en situation de déplacement

Les enfants de la région ALC doivent affronter de nombreuses crises, qui vont du changement climatique à la violence, en passant par les conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, et des millions d'entre eux sont privés d'éducation, de leur droit à la sécurité et de leur bien-être à cause de ces crises. En conséquence, il n'y a jamais eu autant d'enfants à se déplacer dans la région ; ils sont originaires d'un plus grand nombre d'endroits que par le passé et comptent sur un avenir meilleur pour eux-mêmes et leur famille.

Aucun de ces mouvements migratoires mixtes n'est isolé ; ils sont dynamiques, interagissent et se croisent. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont à la fois des lieux d'origine, de transit, de destination et de retour. Il est donc nécessaire d'adopter une approche intégrée à l'échelle de la région (avec le soutien de la communauté internationale), ceci afin de protéger tous les enfants réfugiés et migrants et d'atténuer les causes profondes des migrations clandestines et des déplacements forcés.

L'UNICEF continue d'exhorter les États membres des Nations Unies de la région à adopter les mesures suivantes pour garantir les droits, la sécurité et le bien-être des enfants migrants et réfugiés :

- Continuer à promouvoir une approche régionale de la protection internationale et à lutter contre les causes sous-jacentes des migrations, et plus spécifiquement de celles qui touchent les enfants, afin de tirer parti de l'interconnexion des mouvements migratoires et des réponses politiques qui leur sont apportées dans la région ;
- Continuer à investir dans les pays d'origine pour améliorer l'accès aux services, prévenir la violence et y répondre, créer des opportunités d'éducation, favoriser le développement moyens de subsistance pour les enfants, les jeunes et les familles vulnérables, et soutenir les enfants dont les parents ont migré en les laissant derrière eux ;
- Continuer à développer des routes de migration sûres et régulières pour les enfants et les familles, mettre en place des mécanismes de regroupement familial, et défendre le droit à l'asile territorial (les enfants et



© UNICEF/UN0652428/Vera-Lisperguer/AFP-Services
Chili, 2022

les familles devraient être autorisés à entrer sur le territoire d'un État pour demander l'asile et à y rester pendant la durée de l'instruction de la procédure) ;

- Veiller à ce que les processus de filtrage dans les centres de traitement régionaux ou frontaliers soient menés en coordination avec les différents prestataires de services afin que les besoins des enfants et des familles soient bien identifiés et que l'accès aux services essentiels, tels que ceux de protection des enfants, soit assuré ;
- Renforcer les processus d'accueil et de passage des frontières conçus pour les enfants, en veillant notamment à ce que les autorités chargées de la protection de l'enfance interviennent le plus tôt possible, mettre en œuvre des mesures de protection spécifiques aux enfants, préserver l'unité familiale, y compris lorsque les enfants voyagent avec des personnes qui ne sont pas leurs parents, mais qui les ont pris en charge, et garantir l'accès à des services juridiques ;
- Donner la priorité à la prise en charge familiale et communautaire, à la gestion des dossiers et aux mesures non privatives de liberté (les enfants ne doivent pas être détenus dans des centres pour adultes ni être séparés de leur famille) ;
- Investir de façon appropriée dans des systèmes nationaux efficaces destinés à protéger tous les

enfants, y compris les enfants réfugiés et migrants, de l'exploitation et de la violence, et tenant compte de leur intérêt supérieur grâce à des procédures adéquates, et promouvoir le franchissement des frontières en toute sécurité ;

- Veiller à ce que tous les enfants en situation de déplacement ne soient pas privés de leur identité légale, de leur citoyenneté et des documents nécessaires à l'obtention d'un statut juridique pendant toute la durée de leur voyage ; veiller notamment à ce que tous les migrants et réfugiés puissent enregistrer les événements de leur vie (naissance, mariage, etc.) dans le registre national de l'état civil du pays où ces événements ont eu lieu (avoir une identité contribue à éviter l'apatridie, permet une migration sûre et régulière, facilite l'accès aux différents services et à la protection sociale, et protège les enfants de la traite des êtres humains et d'autres formes de violence) ;
- Veiller à ce que les enfants et les familles aient facilement accès aux services de base tels que l'éducation, la protection sociale, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé et la nutrition, aussi bien pendant le voyage de migration que lorsqu'ils sont installés dans les communautés d'accueil, ou s'ils sont renvoyés de force ;
- Continuer, notamment en tirant parti de l'impulsion donnée par plusieurs programmes régionaux de

régularisation, à élargir les options permettant aux enfants migrants et à leurs parents ou aux personnes qui les prennent en charge de bénéficier, en lieu et place du « statut temporaire », du « statut permanent » (les adultes qui prennent en charge les enfants ne doivent pas être oubliés dans la conception des mesures de régularisation, car leur propre statut a un impact direct sur le respect des droits, le bien-être et les résultats en matière de développement des enfants dont ils ont la charge) ;

- Lutter contre la xénophobie et la discrimination, et veiller à ce que les familles en situation de déplacement puissent s'intégrer, accéder à l'emploi et aux moyens de subsistance, et participer à tous les aspects de la vie de la communauté ;

- Garantir des conditions de retour et un soutien à la réintégration adaptés aux enfants pour ceux d'entre eux dont le retour dans le pays d'origine est jugé sûr et répondant à leur intérêt supérieur (les enfants ne doivent jamais être renvoyés de force dès lors que leur vie ou leur bien-être sont menacés) ;
- Impliquer et consulter les populations migrantes et réfugiées, y compris les enfants et les jeunes, dans les phases de planification et tout au long de la mise en œuvre des mesures liées aux enjeux de la migration et des déplacements, en veillant à ce que leurs points de vue et leurs besoins soient pris en compte et à ce qu'ils reçoivent, en temps voulu, une réponse adéquate.

L'UNICEF est prêt à appuyer les efforts des pouvoirs publics, des organisations non gouvernementales, des fondations, des agences des Nations Unies et d'autres partenaires pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes en situation de déplacement dans toute la région ALC. Les efforts de plaidoyer de l'UNICEF expriment la conviction que les enfants réfugiés et migrants sont d'abord des enfants, quel que soit leur statut migratoire.



pour chaque enfant

Publié par la Division de la communication mondiale
et du plaidoyer de l'UNICEF
United Nations Plaza New York, NY
10017, USA
pubdoc@unicef.org
www.unicef.org

ISBN : 978-92-806-5491-2

Laurent Duvillier lduvillier@unicef.org
Kendra Gregson kgregson@unicef.org
Michele Messina mmessina@unicef.org
Septembre 2023